



Rédaction France O Malakoff : Un projet flou

Après une matinée de discussion lors du CE, beaucoup de questions restent sans réponses. C'est pourtant une vraie révolution qui se prépare sur le site de Malakoff.

Une révolution qui débute avec la mise en place d'une rédaction commune, basée sur le projet « Horizon 2015 ». Un projet rejeté dans la plupart des stations, et pas des moindres : Guadeloupe, Martinique, Guyane. Un projet « horizon 2015 » jamais présenté au CE siège, dont dépend Malakoff. C'est sûrement parce qu'il ne concernait pas Malakoff, car la Direction de l'époque n'aurait pas pris le risque d'un délit d'entrave ! Non.... Le projet de rédaction « commune » amené en séance, ne repose donc sur rien pour les élus du CE siège. Pour la Direction, l'essentiel est, le regroupement des journalistes, et la volonté de les faire travailler en multitâches Radio - TV - Web.

Quant au projet éditorial, il est aujourd'hui inexistant. La politique du petit doigt mouillé, est privilégiée. Cette réorganisation a clairement un objectif économique. Seulement, tous les journalistes ne seront pas logés à la même enseigne.

Aujourd'hui, aucune étude sur la qualification de la population, ses pratiques professionnelles, son expérience et donc ses besoins en termes de formation n'a été réalisée. Par ailleurs, même si chaque salarié doit conserver "son rattachement à son média d'origine", aucun pôle de référence, avec des compétences précises n'est proposé pour l'instant.

Cette révolution n'a pour l'instant pas été étudiée par la commission économique du CE. Son but : éclaircir de nombreux points concernant les effectifs et notamment la perte de 11 journalistes rédacteurs, et l'arrivée de plusieurs directeurs et encadrants. Le ratio rédacteurs / encadrants serait-il donc plus important et en faveur des encadrants ? Que deviennent les 11 postes de rédacteurs manquants ? Eclaircir aussi la situation de la demi-douzaine de CDD historiques. Faire le point sur le coût de cette réorganisation.

Les élus CFDT, CGC et SNJ demandent donc que :

.../...

- Un projet rédactionnel et éditorial cohérent et discuté avec l'ensemble des rédactions du site de Malakoff, soit écrit
- Un audit sur les ressources et les capacités actuelles de la rédaction soit réalisé, puis les actions de formations nécessaires engagées
- Des pôles de compétences, Radio - TV - Web soient ensuite constitués avec des tableaux de service correspondants à chaque pôle et que des salariés y soient inclus de manière régulière et pérenne.
- Ce projet sera de nouveau présenté ultérieurement devant les élus du CE Sièges. Nous espérons qu'il évoluera avec et dans le bon sens.

Dans l'état actuel, ceci ne peut être considéré ni comme un projet rédactionnel, ni comme un projet d'entreprise, ni comme un projet de carrière, surtout pas comme une promesse d'épanouissement personnel dans son travail.

Paris, le 09 décembre 2016